mazières-en-gâtine

Du nécessaire avant une fin de mandat

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 4 novembre.

Vente du bâtiment de l'ancienne trésorerie.

L'ancien bâtiment de l'ancienne trésorerie est sur le point d'être vendue.

Le maire Alain Clairand, précise qu'un acheteur est très intéressé pour une activité professionnelle. Un projet non précisé pour le moment mais dont le compromis de vente sera signé prochainement pour un montant de 80.000 €.

Rétrocession de quatre terrains à des particuliers.

Le maire évoque que la commune doit régulariser la rétrocession de quatre « bouts de terrain » à des particuliers, un dossier datant de 2014, et toujours pas traité aujourd'hui.

« Une importance de régler cette situation avant la fin du mandat. Ce sont des bouts de parcelles de l'impasse du Champ-Martin, le Terrain Le grand Niorteau, la Place des Roullières et de la Soultière. Ces bouts de terrains seront donnés aux particuliers. En contrepartie les frais de bornage chez le

notaire seront à leur charge ».

Nouvelles tarifications (à la hausse) des salles commu-

hausse) des salles communales.

Les tarifs de location de salle augment à compter du ler janvier 2020.

Salle socio-éducative: 145 €, hors commune: 320 €. Maison pour tous: 90 €. Espace associatif: gratuit pour les habitants de la commune et 35 € hors commune.

Les associations de la commune bénéficient de la gratuité des salles lors des manifestations annuelles.

Budget.

Le budget est à jour dans les remboursements des emprunts et des subventions pour la fin de l'année avec l'objectif d'être à jour comptablement pour la fin du mandat en 2020.

Initiation sportive « A mon rythme ».

Sylvie Guitton, adjointe, précise que l'association « A mon rythme, je cultive mon bienêtre » est destinée aux plus de 55 ans. Proposée par l'Ufolep 79 et l'association Gâti-sport, cette activité phy-

sique est bénéfique pour leur santé.

« A mon rythme » propose un programme gratuit de prévention santé alliant informations, pratiques sportives et surtout moments de convivialité.

Séances gratuites tous les mardis depuis le 15 octobre jusqu'au 17 décembre de 9 h 30 à 10 h 30 salle de l'espace associatif.

La Marianne suscite des choix.

Le maire évoque l'installation d'un buste de Marianne dans la salle du conseil avant la fin de son mandat. Des propositions ont été soulevées sur ce choix, une décision sera prise ultérieurement

Des vœux et des remerciements municipaux.

Le samedi 4 janvier 2020, seront présentés les vœux du maire salle socio-éducative.

Le 7 février, un apéritif dînatoire sera offert par la municipalité à tous les bénévoles des associations de la commune, « pour les remercier de leurs services généreux » durant 6 ans sur la commune.

